

**Séance extraordinaire  
13 novembre 2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue en la salle du conseil, le treizième jour de novembre deux mille dix-neuf, sous la présidence de Madame Françoise Boudrias, mairesse. La session débute à 18 h 30.

**Sont également présents les conseillers suivants :**

District numéro 2 : Jasmin Boucher  
District numéro 3 : Denis Filiatrault  
District numéro 4 : Gilbert Perreault  
District numéro 5 : Geneviève Poirier  
District numéro 6 : Nathalie Lépine

**Est absent :**

Monsieur Daniel Gravel, conseiller district numéro 1.

**Est également présent :**

Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Rapport verbal du directeur général et secrétaire-trésorier indiquant que le quorum est constaté, que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

**ORDRE DU JOUR**

- 01- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 02- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 03- **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 13 NOVEMBRE 2019**
- 04- **ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2019**
- 05- **APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE STE-MÉLANIE**
- 06- **APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES RÉVISÉES 2019 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-MÉLANIE**
- 07- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 08- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2019-11-265

01- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Nathalie Lépine  
Appuyé par monsieur Jasmin Boucher  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

02- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions est ouverte à 18 h 55.

Aucune question.

La période de questions est close à 18 h 56.

2019-11-266

**03- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 13 NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par monsieur Denis Filiatrault  
Appuyé par monsieur Jasmin Boucher  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal de Sainte-Mélanie adopte le rapport des dépenses et salaires pour la période se terminant le 13 novembre 2019 et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à les payer pour un montant total de **516 010.31 \$**.

Décaissements : chèques numéro 12522 À 12576	143 696.75 \$
Chèque annulé numéro	
Comptes fournisseurs : chèques numéro 12577 À 12688	312 043.24 \$
Salaires du 15 septembre au 2 novembre 2019	60 270.32 \$
Total de la période :	516 010.31 \$

Adoptée

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires affectés pour les dépenses décrites dans la présente résolution.

Claude Gagné  
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-11-267

**04- ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2019**

Conformément au règlement 495-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires, monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose l'état comparatif 2018/2019 des revenus et dépenses ainsi que l'état comparatif des résultats anticipés pour 2019 tels que produits par madame Martine Malo, secrétaire-trésorière adjointe.

Il est proposé par madame Geneviève Poirier  
Appuyé par monsieur Jasmin Boucher  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal de Sainte-Mélanie prenne acte de l'état comparatif 2018/2019 des revenus et dépenses ainsi que de l'état comparatif des résultats anticipés pour 2019 tels que produits par madame Martine Malo, secrétaire-trésorière adjointe.

Adoptée

2019-11-268

**05- APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE STE-MÉLANIE**

Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Mélanie pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

Il est proposé par monsieur Gilbert Perreault  
Appuyé par monsieur Denis Filiatrault  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal de Sainte-Mélanie approuve les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Mélanie pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

Adoptée

2019-11-269

**06- APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES RÉVISÉES 2019 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-MÉLANIE**

Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose les prévisions budgétaires révisées de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Mélanie pour l'année 2019.

Il est proposé par monsieur Jasmin Boucher  
Appuyé par madame Nathalie Lépine  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil municipal de Sainte-Mélanie approuve les prévisions budgétaires révisées de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Mélanie pour l'année 2019.

Adoptée

**07- PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions est ouverte à 19 h 07.

Aucune question.

La période de questions est close à 19 h 08.

2019-11-270

**08- LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Nathalie Lépine  
Appuyé par monsieur Denis Filiatrault  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la séance soit levée à 19 h 09.

Adoptée

---

**Françoise Boudrias**  
**Mairesse**

---

**Claude Gagné**  
**Directeur général et secrétaire-trésorier**